



PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA)  
POUR LE RETABLISSEMENT DE  
L'IGUANE DES PETITES ANTILLES

2018 - 2023



Relevé global des avis et propositions des  
**Comités Techniques (COTEC) n°5**

du [Plan national d'actions \(PNA\)](#)

[pour le rétablissement de l'Iguane des petites Antilles \(IPA\)](#)

[2018-2023](#)

Lien vers le compte-rendu détaillé : [2022 - Compte-rendu des COTEC n°5 du PNA pour le rétablissement de l'Iguane des petites Antilles](#)

**Martinique**

Jeudi 1 décembre 2022

**Guadeloupe**

**Saint-Martin**

Jeudi 8 décembre 2022

## Relevé global des avis des comités techniques n°5 Guadeloupe / St-Martin et Martinique du PNA IPA

Actions	Pilote(s)	Avis
<b>Gouvernance</b>		
Gouvernance	<b>Antilles</b>	
	COTECs	<b>01.</b> sollicitent le réseau d'experts auprès de l'animation du PNA sur <b>(i)</b> les protocoles de suivis démographiques des populations à poursuivre (cf. action III.1 et avis n°47), et <b>(ii)</b> les études génétiques à planifier (cf. action III.2 et avis n°48)
	COTECs	<b>02.</b> proposent que les COTEC n°6 de 2023 soient organisés en présentiel avec un lien de visioconférence pour les acteurs qui ne peuvent se déplacer
<b>Bilan technique</b>		
Bilan technique	<b>Antilles</b>	
	Animation PNA	<b>03.</b> poursuit la mise à jour annuelle du <a href="#">tableau de bord des indicateurs</a> de suivi de la mise en œuvre du PNA pour 2023
<b>Bilan financier</b>		
Bilan financier	<b>Antilles</b>	
	Animation PNA	<b>04.</b> poursuit la mise à jour annuelle des tableaux de bord financiers pour la <a href="#">Guadeloupe / Saint-Martin</a> d'une part, et pour la <a href="#">Martinique</a> d'autre part
	Animation PNA	<b>05.</b> adresse une demande officielle aux associations pour transmettre les heures de bénévolat réalisées afin de les valoriser dans les bilans financiers du PNA IPA
	Animation PNA	<b>06.</b> définit une stratégie de financement à long terme pour le futur PNA à partir de 2024
<b>Objectif I - Rétablir l'Iguane des petites Antilles dans un état favorable par des actions de conservation adaptées</b>		
Action I.1 : Réduire la pression exercée par l'iguane commun	<b>Martinique</b>	
	DEAL Martinique	<b>07.</b> poursuit l'animation du PLIC en 2023, incluant des actions <b>(i)</b> de formation, <b>(ii)</b> de dotation en matériel pour les nouvelles communes et EPCI impliqués, <b>(iii)</b> de régulation par des prestataires sur 20 sessions diurnes et 10 sessions nocturnes, <b>(iv)</b> de régulation par des agents ONF, PNRM et communaux, <b>(v)</b> de suivi des populations par photo-identification, <b>(vi)</b> d'animation de la gouvernance et <b>(vi)</b> de sensibilisation
	OFB	<b>08.</b> rédige un protocole de tir à vue des iguanes invasifs, propose sa validation par arrêté préfectoral et propose des formations à destination des opérateurs éligibles
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	COTEC	<b>09.</b> propose qu'un argumentaire soit rédigé pour justifier l'intérêt d'un arrêté préfectoral définissant les modalités de formation et d'habilitation pour la reconnaissance, la capture et la mise à mort de des iguanes invasifs sur l'archipel de Guadeloupe
	Animation PNA et DEAL Guadeloupe	<b>10.</b> organisent une réunion d'information à destination aux nouveaux opérateurs intéressés pour soutenir les actions de régulation des iguanes invasifs, afin de définir les modalités de leur intervention (formation, organisation, matériel, etc.)
	COTEC	<b>11.</b> propose de soumettre à nouveau le PLIC à l'avis du CSRPN pour son application en Guadeloupe
	UT DEAL St-Martin	<b>12.</b> publie un arrêté préfectoral permettant de chasser les iguanes invasifs déjà classés en EEE de niveau 2
<b>Martinique</b>		

Actions	Pilote(s)	Avis
	<b>Animation PNA</b>	<b>13.</b> relance une prestation pour l'animation et le renforcement du réseau de veille et de détection précoce des iguanes rayés en Martinique pour l'année 2023, incluant <b>(i)</b> la formation de nouveaux membres pour habilitation préfectorale, <b>(ii)</b> la sensibilisation de publics variés, <b>(iii)</b> la gestion des appels et la coordination des interventions
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	<b>Animation PNA</b>	<b>14.</b> poursuit le suivi démographique et la régulation des individus et des nids d'iguanes invasifs sur la zone portuaire de Jarry, <i>via</i> <b>(i)</b> l'intervention des techniciens ONF, <b>(ii)</b> l'appui des nouveaux opérateurs intéressés dont le Domaine canin dans le cadre de son projet « <i>opération coup de poing</i> », <b>(iii)</b> le test du protocole de tir à vue proposé par l'OFB, <b>(iv)</b> la création d'un réseau de veille incluant notamment le GPMG et ses concessionnaires et <b>(v)</b> l'installation de systèmes anti-iguanes aux amarres des embarcations
	<b>Association Titè</b>	<b>15.</b> relance l'animation et le renforcement d'un réseau de veille des EEE à La Désirade, en participant <b>(i)</b> au contrôle de la barge de marchandises qui relie le port de Jarry à La Désirade 2 fois par semaine, <b>(ii)</b> à la création d'outils pour l'animation du réseau (fiche réflexe, groupe WhatsApp), <b>(iii)</b> à la sensibilisation des résidents, <b>(iv)</b> à la gestion des appels, <b>(v)</b> à la coordination des interventions et <b>(vi)</b> à l'organisation de prospections des hybrides
	<b>Association Le Gaïac</b>	<b>16.</b> poursuit l'étude des iguanes invasifs aux abords du port de St-François en vue <b>(i)</b> d'estimer des indices d'abondance et cartographier leur distribution, <b>(ii)</b> sensibiliser le grand public et constituer un réseau de veille et <b>(iii)</b> définir un protocole de régulation
<b>Action I.2</b> Améliorer les outils réglementaires disponibles pour la protection de l'espèce	<b>Antilles</b>	
	<b>Animation PNA</b>	<b>17.</b> informe le réseau quant aux suites données à la demande de dérogation « espèces protégées » (DEP) déposée par l'ONF sur la période de 2023 à 2026. En cas d'autorisation, l'ONF habilite les personnes formées selon les 3 niveaux de dérogations prévus
	<i>Cf. avis n°08, 09, 12 et 13 [Action I.1] pour les outils réglementaires portant sur les iguanes invasifs, et l'avis n°31 [Action I.6] portant sur la création d'APB</i>	
<b>Action I.3</b> Créer des fiches réflexes par menaces et pour chaque population	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	<b>Animation PNA &amp; association Titè</b>	<b>18.</b> révisent les fiches réflexes « <i>Signalement Iguane commun à La Désirade</i> » destinées au <a href="#">grand public</a> et au <a href="#">réseau de veille</a> <i>via</i> la mise à jour concertée de la chaîne d'intervention et des coordonnées de contact
	<b>Animation PNA &amp; association Titè</b>	<b>19.</b> mettent à jour la fiche réflexe « <a href="#">Sauvetage d'un Iguane des petites Antilles à La Désirade</a> » et réalisent les actions préparatoires à sa mise en œuvre
	<b>COTEC</b>	<b>20.</b> propose la création d'une fiche réflexe « <i>Intervention en cas d'observation d'un Iguane des petites Antilles en Guadeloupe continentale ou aux Saintes</i> » après clarification des études génétiques à planifier (cf. avis n°48)
<b>Action I.4</b> Réduire la mortalité non naturelle de l'espèce	<b>Martinique</b>	
	<b>Animation PNA</b>	<b>21.</b> pilote le projet de dératisation complète des îlets Chancel et de la Grotte attribué à HELP SARL, qui prévoit de déployer 2 200 postes d'appâtage pendant 7 semaines
	<b>Animation PNA</b>	<b>22.</b> établit une stratégie de biosécurité, pilote un contrôle mensuel des postes d'appâtage maintenus sur l'îlet Chancel après la campagne de dératisation, et anticipe une nouvelle campagne de dératisation pour 2024
	<b>PNRM</b>	<b>23.</b> réalise une campagne de dératisation mécanique sur les îlets à Eaux, l'îlet aux Rats et la Pointe l'Écurie, synchronisée avec la dératisation massive des îlets Chancel et de la Grotte
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	<b>ONF-Titè (RNPT)</b>	<b>24.</b> pilotent une étude de faisabilité pour calibrer la phase opérationnelle de la dératisation des îlets de Petite Terre

Actions	Pilote(s)	Avis
	ONF-Titè (RND)	25. collectent les données de collision routière de manière opportuniste et standardisée à La Désirade, afin d'évaluer l'efficacité des panneaux routiers et d'identifier les zones rémanentes de collision
	Animation PNA & association Titè	26. identifient les infrastructures qui constituent des obstacles mortels sur les corridors écologiques empruntés par l'Iguane des petites Antilles afin d'identifier des mesures de conservation adaptées (modification du matériel de protection des jardins privés, etc.) (cf. avis n°29)
<b>Action I.5</b> Conserver la diversité génétique et augmenter le nombre de populations	<b>Antilles</b>	
	COTECs	Cf. avis n°48 [Action III.2] souhaitent obtenir l'avis du réseau d'experts quant à la définition des objectifs d'études génétiques et leur planification dans le cadre du PNA. Les COTECs proposent les points suivants : (i) réaliser une étude génétique des individus de phénotype <i>delicatissima</i> rencontrés en Guadeloupe continentale et aux Saintes afin d'orienter les mesures de conservation du prochain PNA ; (ii) réaliser une étude génétique, biologique et morphologique sur les iguanes invasifs capturés dans le cadre des réseaux de veille en Martinique et en Guadeloupe, afin de comprendre la dynamique de colonisation et les capacités reproductrices selon la lignée à laquelle ils appartiennent ( <i>I. iguana</i> ou <i>I. iguana rhinolopha</i> ). L'animation du PNA diffuse le rapport d'état des lieux des connaissances génétiques au réseau d'experts, en amont d'une réunion d'experts qui se tiendra de façon commune aux deux territoires le 2 février. La planification des études génétiques dès 2023 dépendra donc des avis du réseau d'experts, validés en COPIL du 9 février
<b>Action I.6</b> Améliorer la conservation des habitats de l'espèce	<b>Martinique</b>	
	Animation PNA	27. pilote la concertation locale pour réduire la pression de pâturage du cheptel ovin sur l'îlet Chancel, afin de signer une convention qui garantisse l'achat et l'export de moutons hors de l'îlet, la castration des mâles, la mise en place d'enclos et le suivi démographique du cheptel
	Animation PNA	28. pilote la protection et l'entretien des sites de ponte de l'îlet Chancel via la restauration des enclos et l'ameublement des surfaces en partenariat avec le RSMA
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	Animation PNA	29. pilote la concertation locale avec l'appui des partenaires concernés (Mairie, DEAL, ONF, Titè et Conservatoire du littoral) pour (i) poser des ouvrages de mise en défens et installer des panneaux d'interdiction de circulation des véhicules à moteurs sur la Forêt Domaniale du Littoral (gestion ONF) à la Pointe des Colibris et les terrains du Conservatoire du littoral à l'anse d'Échelle, (ii) impliquer les loueurs de véhicules sur l'information de leurs clients par l'affichage des zones interdites à la circulation et (iii) présenter en conseil municipal les résultats et recommandations de l' <a href="#">étude 2019-2021 de Ardops, Le Gaïac &amp; Titè</a>
	ONF	30. restaure les enclos de régénération de la Pointe des Colibris pour maintenir la matérialisation physique des aménagements sur la Forêt Domaniale du Littoral
DEAL Guadeloupe	31. pilote le projet de création d'un Arrêté de Protection de Biotope (APB) à La Désirade, avec l'appui des partenaires concernés, notamment pour protéger les sites de ponte d'Iguane des petites Antilles	
<b>Objectif II : Sensibiliser et former les acteurs aux enjeux de la protection de l'Iguane des petites Antilles</b>		
<b>Action II.1</b> Définir une stratégie de communication externe et	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	Animation PNA	32. pilote la campagne de lancement du <a href="#">plan de communication pour la Guadeloupe</a> après la relance du réseau de veille EEE à La Désirade (cf. action I.1, avis n°15) et la mise à jour des fiches réflexes (cf. action I.3, avis n°18 et 19)
	<b>Martinique</b>	
Animation PNA	33. diffuse le rapport de bilan 2021-2022 sur l'effet des campagnes de communication médiatique publié par CibleS en Martinique	

Actions	Pilote(s)	Avis
la mettre en œuvre	Animation PNA	34. pilote une ou deux campagnes d'entretien du <a href="#">plan de communication médiatique</a> en 2023
	<b>Antilles</b>	
	Animation PNA	35. poursuit l'animation régulière de la <a href="#">page Facebook du réseau Iguane des petites Antilles</a> avec un prévisionnel de publication
	<b>Martinique</b>	
	Carbet des sciences	36. poursuit la coordination des animations scolaires et grand public jusqu'au 31 mars 2023 sur la zone PNA
	Animation PNA	37. relance une consultation pour (i) coordonner et réaliser des animations scolaires et grand public en Martinique sur la zone PNA, incluant la réalisation et l'impression de supports pédagogiques dont la mise à jour d'un panneau de la caravane avec le numéro unique et la réalisation d'un livret d'activités, et (ii) sensibiliser les opérateurs touristiques qui fréquentent l'îlet Chancel aux enjeux de préservation et aux bonnes pratiques d'observation de l'Iguane des petites Antilles, et au risque d'introduction de l'Iguane rayé et de réintroduction des rats
	<b>Guadeloupe / Saint-Martin</b>	
	Animation PNA	38. relance une consultation pour coordonner et réaliser des animations scolaires et grand public en Guadeloupe, incluant la réalisation et l'impression de supports pédagogiques
	Zoo de Guadeloupe	39. poursuit l'accueil de visiteurs avec l'exposition permanente sur la thématique des iguanes et la création d'un nouvel espace numérique interactif
ONF-Titè (RNPT)	40. poursuit la formation des croisiéristes autorisés à exercer une activité commerciale dans la RNPT, intégrant une sensibilisation aux enjeux de préservation et aux bonnes pratiques d'observation de l'Iguane des petites Antilles, et une prévention au risque d'introduction de l'Iguane rayé pour relayer efficacement ces messages auprès de leur clientèle	
<b>Action II.2</b> Disposer d'outils de diffusion interne de l'information	<b>Antilles</b>	
	Animation PNA	41. poursuit l'administration et la mise à jour régulière du site internet <a href="http://www.iguanes-antilles.org">www.iguanes-antilles.org</a>
	Animation PNA	42. poursuit l'administration et la mise à jour régulière de la liste de diffusion <a href="mailto:iguanadelicatissima@framalistes.org">iguanadelicatissima@framalistes.org</a> , qu'elle modère pour éviter la surcharge d'emails
Animation PNA	43. assure le suivi de l'adresse email générique de contact du réseau Iguane des petites Antilles <a href="mailto:iguanepetitesantilles@gmail.com">iguanepetitesantilles@gmail.com</a>	
<b>Action II.3</b> Renforcer les partenariats à l'échelle internationale	<b>Antilles</b>	
	Coordinateur interrégional PNA – Ardops – DUPORGE	44. participent à la rédaction du plan d'action régional de l'Iguane des petites Antilles avec les partenaires régionaux, sur la base des actions définies à l'atelier régional de novembre 2022, et présentées aux COTEC du PNA de décembre 2022.
	Coordinateur interrégional PNA	45. diffuse au réseau un compte-rendu des colloques 2021 et 2022 de l'ISG, et encourage ses membres à participer au colloque 2023 de l'ISG.
COTEC	46. estime que la traduction bilatérale d'un résumé en anglais et en français de certaines ressources documentaires n'est pas une priorité en 2023.	
<b>Objectif III : Suivre les tendances d'évolution des populations d'iguanes des petites Antilles et de leurs habitats</b>		
<b>Antilles</b>		

Actions	Pilote(s)	Avis
<b>Action III.1</b> Poursuivre le suivi des populations d'IPA	COTECs	<b>47.</b> souhaitent obtenir l'avis du réseau d'experts quant au choix des protocoles de suivi des populations d'Iguane des petites Antilles de Petite Terre, La Désirade et l'île Chancel pour les prochaines années. L'animation du PNA diffuse le rapport de Warret Rodrigues, Angin et Besnard, 2023 sur la démographie de <i>I. delicatissima</i> au réseau d'experts, en amont d'une réunion d'experts en dynamique des populations, qui se tiendra de façon commune aux deux territoires le 2 février. La poursuite des missions CMR sur ces 3 populations et du distance sampling à Petite Terre en 2023 dépendra donc des avis du réseau d'experts, validés en COPIL du 9 février
<b>Action III.2</b> Étudier la phylogénie de l'IPA	COTECs	<b>48.</b> souhaitent obtenir l'avis du réseau d'experts quant à la définition des objectifs d'études génétiques et leur planification dans le cadre du PNA. Les COTECs proposent les points suivants : <b>(i)</b> réaliser une étude génétique des individus de phénotype <i>delicatissima</i> rencontrés en Guadeloupe continentale et aux Saintes afin d'orienter les mesures de conservation du prochain PNA ; <b>(ii)</b> réaliser une étude génétique, biologique et morphologique sur les iguanes invasifs capturés dans le cadre des réseaux de veille en Martinique et en Guadeloupe, afin de comprendre la dynamique de colonisation et les capacités reproductrices selon la lignée à laquelle ils appartiennent ( <i>I. iguana</i> ou <i>I. iguana rhinolopha</i> ). L'animation du PNA diffuse le rapport d'état des lieux des connaissances génétiques au réseau d'experts, en amont d'une réunion d'experts qui se tiendra de façon commune aux deux territoires le 2 février. La planification des études génétiques dès 2023 dépendra donc des avis du réseau d'experts, validés en COPIL du 9 février
<b>Action III.3</b> Améliorer les connaissances sur l'écologie et la biologie de l'espèce	<b>Antilles</b> ARDOPS – DUPORGE Ardops – ATE St-Barthélemy	<b>49.</b> terminent l'étude télémétrique expérimentale pour établir un protocole d'après le modèle de balise optimal en termes de fonctionnement et de réduction du dérangement des animaux <b>50.</b> publient une étude qualitative sur les ressources alimentaires de l'Iguane des petites Antilles sur l'ensemble de son aire de répartition
<b>Action III.4</b> Comprendre les mécanismes d'interaction entre l'IPA et l'IC	<b>Antilles</b> F. DESIGAUX (CNRS-UA)	<b>51.</b> poursuit sa thèse sur l'écologie comportementale et la socio-écologie